**BIODÉCHETS : LES SOLUTIONS POUR TRANSFORMER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES**

**Dès le mois de février 2024, la collecte des déchets alimentaires - ou biodéchets - sera mise en place progressivement par le Grand Belfort.**

Pour trier vos déchets alimentaires, deux solutions s'offrent à vous :

- le compostage (si vous disposez d’un jardin)

- et le dépôt en bornes à biodéchets.

Pour cela, le Grand Belfort fournit gratuitement les matériels de tri aux habitants - des bioseaux et des sacs en papier kraft - permettant d'apporter les déchets alimentaires dans la [ou les] borne[s] à biodéchets qui sera [seront] installée[s] à [nom de votre commune]. Pour connaitre l'emplacement des bornes à biodéchets près de chez vous, consultez la [carte en ligne sur le site grandbelfort.fr à la rubrique déchets.](https://grandbelfort.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=f89260bf80df4b6b9e12d827cd35ae06)

La distribution du matériel de tri aura lieu à [nom de votre commune] le [ajouter les informations de votre distribution]. Sachez que si cette date ne vous convient pas, vous pouvez retirer votre matériel dans une autre commune. Pour connaitre les dates et lieux de distributions, rendez-vous sur [le site grandbelfort.fr](https://grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/que-faire-de-vos-dechets/dechets-alimentaires.html)

**Pourquoi trier ses déchets alimentaires et que deviendront-ils ?**

Un quart de nos ordures ménagères est composé de déchets alimentaires qui partent à l’incinération. Cela représente, pour le Grand Belfort, 50 kilos par an et par habitant, soit plus de 5 tonnes de déchets qui pourraient être valorisés ! Désormais, vous pourrez les transformer en ressources en les apportant à la borne à biodéchets !

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes à biodéchets seront transportés dans un méthaniseur situé dans le Haut-Rhin pour être transformés en biogaz. Le biogaz est une énergie renouvelable qui, une fois raffinée, peut être utilisée comme le gaz naturel : pour le chauffage, la cuisson ou la production d’eau chaude sanitaire, mais aussi comme carburant. Enfin, la matière issue de la production du biogaz (digestat) est utilisée comme engrais organique en agriculture.

**Le compostage, la meilleure solution pour réduire ses déchets**

La collecte des déchets alimentaires vient en complément du compostage, qui reste la meilleure façon de traiter ses déchets végétaux en privilégiant un retour à la terre au plus proche de leur production. Les habitants qui ont un composteur sont invités à continuer ce geste essentiel qui permet de réduire leurs déchets et d’obtenir un excellent compost.

Ceux qui n’ont pas encore de composteur peuvent le commander en remplissant le [formulaire en ligne sur grandbelfort.fr](https://grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/demande-de-materiel/composteur.html). Il est fourni gratuitement par le Grand Belfort (avec un mode d’emploi).

Une fois le composteur commandé, il sera possible de le retirer :

- soit lors de la distribution des bioseaux (voir ci-dessus),

- soit à la [déchèterie](https://grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/decheteries.html) de Fontaine (dès février 2024).

Plus d’infos : [grandbelfort.fr rubrique Déchets / déchets alimentaires](https://grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/que-faire-de-vos-dechets/dechets-alimentaires.html)